

ECONOMIE SOCIALE : BILAN DE L'EMPLOI EN 2011

EN COOPERATION AVEC L'ACOSS-URSSAF ET LA CCMSA

Cécile BAZIN – Jacques MALET¹

L'économie sociale, entendue sous le seul angle juridique, représente en 2011 : **200 000 établissements, 2 350 000 salariés**, et une masse salariale de **51,6 milliards d'euros**, dont **14%** relèvent du régime agricole.

Avec 2,35 millions de salariés, l'économie sociale (associations, coopératives, mutuelles et fondations) a représenté un emploi privé sur huit en 2011. Cet ensemble est principalement porté par le secteur associatif (83% des établissements et 77% des emplois).

L'année 2011 marque un coup d'arrêt à la croissance continue de l'emploi dans l'économie sociale. En 2010, il enregistrait encore une progression de 2% quand le secteur privé affichait un repli de 0,7%. Il est tout juste parvenu à se maintenir en 2011 (+ 0,1%), au moment où le secteur privé enregistre une hausse de 1,1%.

Cette stagnation est liée à un recul de l'emploi dans les associations (- 0,5%), recul attendu à la lecture des suivis conjoncturels à partir du 4^{ème} trimestre 2010. Inversement, la situation s'est améliorée dans les coopératives et les mutuelles. Les fondations poursuivent quant à elles, leur progression (+4,4%).

La part qu'occupe l'emploi de l'économie sociale au sein de l'emploi privé est ainsi passée de 12,2% en 2009 à 12,5% en 2010 et fléchit légèrement à 12,4%, en 2011. Autour de cette moyenne nationale, Limousin, Poitou-Charentes et Basse-Normandie dépassent 16% et l'Ile-de-France est à 8,5%. Ce ratio dépend tout autant du dynamisme de l'économie sociale que du dynamisme – ou de l'atonie – du secteur économique en général, dans chacune des régions. Dans un contexte national 2011 plus favorable pour l'ensemble du secteur privé que pour l'économie sociale dans son ensemble, il n'a légèrement progressé que dans une région, la Haute-Normandie.

Ce bilan se construit à partir d'une coopération très étroite que l'équipe de Recherches & Solidarités développe depuis sept années avec la direction des études, des statistiques et de la prévision de l'ACOSS-URSSAF, ainsi qu'avec la CCMSA.² Il est exhaustif au regard des critères juridiques et des critères d'activités précisés en annexe technique. Il est rigoureusement cohérent, au fil des années, dans la mesure où la méthode d'observation est constante et identique pour le régime général et pour le régime agricole.

AVEC LE SOUTIEN DE
L'ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANCE ET DE LA CAISSE DES DEPOTS



¹ Directrice et président fondateurs du réseau associatif Recherches & Solidarités.

² Pour la réalisation de ce travail, nous tenons particulièrement à remercier Alain GUBIAN, Paul FRANCESCHI, Anne-Laure ZENNOU, Mihaela MOSU NASR et Noël TADJINE (ACOSS-URSSAF), Marc PARMENTIER et Guillaume PREVOSTAT (CCMSA)

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN FRANCE EN 2011

2,35 millions de salariés : un emploi privé sur huit. Le tableau suivant présente chacune des quatre composantes, avec une part prépondérante pour le secteur associatif, véritable colonne vertébrale de l'économie sociale.

Tableau 1 – Poids de l'économie sociale en 2011 (en %)

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Economie sociale	Secteur concurrentiel
Emplois	9,6	1,7	0,8	0,4	12,4	100,0
Masse salariale	6,8	1,9	0,9	0,3	9,9	100,0

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

A titre de repères, l'emploi associatif, à lui seul, est plus important que l'ensemble du secteur de la construction qui représente 7,2% des emplois privés, et que celui du transport (7,8%)³. Le tableau suivant présente les principales données issues du régime général et du régime agricole, à la fois en valeur et en pourcentage.

Tableau 2 – Composition de l'économie sociale en 2011 (en valeurs et %)

	Etablissements (arrondis)		Emplois (en milliers de personnes physiques)		Masse (en millions d'euros)	
Associations	164 690	83,0%	1 804	76,8%	35 418	68,6%
Coopératives	25 440	12,8%	322	13,7%	9 681	18,8%
Mutuelles	7 130	3,6%	153	6,5%	4 693	9,1%
Fondations	1 220	0,6%	69	2,9%	1 828	3,5%
Economie sociale	198 480	100,0%	2 348	100,0%	51 620	100,0%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Les associations représentent 83% des établissements employeurs, près de 77% des emplois, et compte tenu des temps partiels plus nombreux dans ce secteur, 69% de la masse salariale distribuée dans l'économie sociale. Le tableau suivant permet de voir le nombre moyen de salariés dans chacune des composantes, et le salaire moyen par tête distribué.

Tableau 3 – Caractéristiques des composantes de l'économie sociale en 2011

	Taille moyenne des établissements	Salaire moyen annuel par tête (SMPT)
Associations	11,0	19 630
Coopératives	12,6	30 100
Mutuelles	21,5	30 620
Fondations	56,9	26 340
Ensemble de l'économie sociale	11,8	21 980
Ensemble du secteur privé	9,4	27 490

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

Près de 54% des établissements associatifs employeurs sont de petites structures comportant moins de 3 salariés, avec un salaire moyen de 15.570 euros, du fait de nombreux temps partiels. En revanche, près de 5% des associations comptent plus de 50 salariés. Dans ces associations, le salaire moyen est de 19.740 euros.

³ Sources : ACOSS STAT n°152 – Juin 2012

UN SECTEUR AGRICOLE IMPORTANT : Au sein de l'économie sociale, il représente environ 10% des établissements, 12% des salariés car leur taille est un peu plus importante que dans le régime général, et 14% de la masse salariale distribuée.

L'ECONOMIE SOCIALE EN REGION

En 2011, la part que représente l'économie sociale au sein de l'emploi privé dans les régions, varie de 8,5% en Ile-de France à 16,4% dans le Limousin. Le tableau suivant présente la situation pour chacune des 22 régions métropolitaines et pour l'ensemble de l'outre-mer.

Précisons bien qu'il s'agit ici de la part des emplois d'économie sociale au sein du secteur privé uniquement et non au sein de l'emploi en général, y compris le secteur public. La présence de celui-ci perturbe la lecture et le classement, selon sa place plus ou moins importante de l'emploi public dans les régions⁴.

Tableau 4 – Part de l'emploi dans l'économie sociale par région

	En %	Rang
Limousin	16,4%	1
Poitou-Charentes	16,1%	2
Basse-Normandie	16,1%	3
Languedoc-Roussillon	15,9%	4
Bretagne	15,7%	5
Auvergne	15,5%	6
Franche-Comté	15,1%	7
Outre-Mer	15,0%	8
Midi-Pyrénées	14,6%	9
Lorraine	14,1%	10
Pays-de-la-Loire	14,0%	11
Nord-Pas-de-Calais	13,5%	12
Picardie	13,1%	13
Bourgogne	13,0%	14
Centre	13,0%	15
Aquitaine	12,9%	16
Alsace	12,7%	17
Champagne-Ardenne	12,6%	18
Rhône-Alpes	12,5%	19
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	12,0%	20
Haute-Normandie	11,5%	21
Corse	11,2%	22
Ile-de-France	8,5%	23
France entière	12,4%	

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S. Lecture : la part de l'économie sociale dans l'emploi privé est de 16,4% dans le Limousin, plaçant la région au premier rang national.

En 2011, on compte sept régions dont la part des emplois d'économie sociale est supérieure à 15%. La région Midi-Pyrénées a quitté le groupe cette année, passant de 15,1% à 14,6%. Elle est, avec la Lorraine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Languedoc-Roussillon, l'une des quatre régions où la place de l'économie sociale, liée à des pertes d'emplois, a le plus régressé.

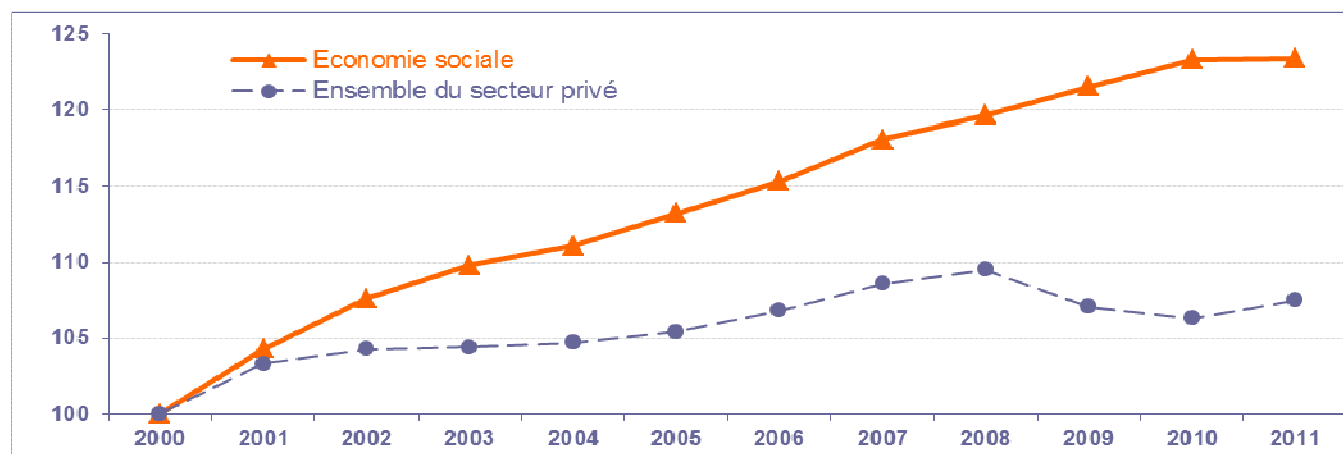
⁴ Pour en savoir plus, voir la démonstration dans le « Bilan de l'emploi dans l'économie sociale en 2010 » sur www.recherches-solidarites.org

Elle a progressé dans une seule région, la Haute-Normandie, où l'emploi dans l'économie sociale a augmenté de 1% quand l'emploi privé régional est resté stable. Ailleurs, la situation est restée quasiment inchangée.

L'ECONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

Le graphique suivant présente les évolutions respectives de l'emploi dans l'économie sociale et dans le secteur privé dans son ensemble. Depuis 2000, le nombre de salariés dans les associations, fondations, coopératives et mutuelles a augmenté de 22,6%, dans un contexte général plus mouvant et moins favorable (+ 7,5%).

Graphique 1 – Evolution comparée de l'emploi dans l'économie sociale et de l'ensemble du secteur privé



Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S

L'année 2011 marque un coup d'arrêt à la croissance continue de l'emploi dans l'économie sociale. En effet, en 2010, il enregistrait encore une progression de 2% quand le secteur privé affichait un repli de 0,7%. Il est tout juste parvenu à se maintenir en 2011 (+ 0,1%) au moment où le secteur privé enregistre une hausse de 1,1%.

UNE EVOLUTION CONTRASTEE EN 2011

La part de l'économie sociale au sein de l'emploi privé a peu évolué entre 2010 et 2011. Elle est restée quasiment stable en termes d'établissements et de salariés (respectivement - 0,2% et + 0,1%) et a progressé de 2,3% en termes de masse salariale.

Ces évolutions sont à rapprocher de la situation de l'emploi privé plus favorable en 2011, comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 5 – Evolutions de l'emploi privé, hors économie sociale et en économie sociale, entre 2010 et 2011

	Economie sociale	Secteur privé hors ES
Etablissements	- 0,2%	+ 0,6%
Salariés	+ 0,1%	+ 1,3%
Masse salariale	+ 2,3%	+ 3,7%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S. Lecture : le nombre d'établissements de l'économie sociale a diminué de 0,2% entre 2010 et 2011. Dans la même période, il augmentait de 0,6% dans le secteur privé hors économie sociale.

Les trois indicateurs du secteur privé lucratif, hors économie sociale, sont plus favorables que ceux de l'économie sociale.

Au sein même de l'économie sociale, les tendances sont voisines, qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole :

Tableau 6 – Evolutions de l'emploi de l'économie sociale entre 2010 et 2011

	Régime général	Régime agricole
Etablissements	-0,1%	-1,3%
Salariés	0,1%	0,0%
Masse salariale	2,3%	2,0%

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S.

La différence porte essentiellement sur le nombre d'établissements du régime agricole avec une baisse qui concerne les 4 composantes de l'économie sociale. Le nombre de salariés s'est toutefois maintenu et la masse salariale a augmenté dans des proportions équivalentes à celles du régime général.

Si, pour chacune des quatre composantes de l'économie sociale, on se concentre sur les évolutions de l'emploi, on observe cette année des évolutions très différentes de celles constatées entre 2009-2010. Dans le dernier bilan, nous notions que *les coopératives ont accusé un repli de 5.600 emplois (- 1,7%)... Les mutuelles, comme l'ensemble du secteur tertiaire, ont progressé de 2.250 emplois (+ 1,5%). Et le secteur associatif compte 31.300 emplois de plus (+ 1,8%) en 2010.*

En 2011, les coopératives ont gagné plus de 1 600 emplois (+ 0,5%), les mutuelles près de 5 700 (+ 3,9%) et les fondations près de 3 000 (+ 4,4%). Ce sont les associations qui affichent un solde négatif de près de 8 400 emplois (- 0,5%). Cette baisse confirme les tendances observées depuis le dernier trimestre 2010 dans le suivi de conjoncture, présenté dans la IX^{ème} édition de *La France associative en mouvement* (octobre 2011) et prolongé par les 2 notes de conjoncture publiées en janvier et juin 2012.⁵

UN FLECHISSEMENT ASSOCIATIF DEPUIS FIN 2010

Malgré un bilan global 2010 positif (+ 1,8%) pour le secteur associatif, les premiers signes d'affaiblissement sont apparus au dernier trimestre 2010 et se sont confirmés au cours des trois premiers trimestres 2011. Les difficultés du secteur associatif sont intervenues avec un certain décalage par rapport au secteur privé qui a connu un repli sévère entre le 2^{ème} trimestre 2008 et le 3^{ème} trimestre 2009.

C'est lorsque le privé a entamé une reprise que les associations ont commencé à décrocher. Ainsi, au bilan de l'année 2011, le secteur associatif enregistre un solde négatif de - 0,5%, et le secteur privé dans son ensemble, un solde positif de + 1,2%.

La coopération étroite qu'entretient R&S avec l'ACOSS-URSSAF a permis, dès les premiers signaux, d'assurer un suivi conjoncturel, trimestre par trimestre, soit au plus près des réalités associatives, c'est-à-dire tenant compte du calendrier et de la diversité des activités.

Le tableau suivant, publié dans la dernière note de conjoncture parue le 15 juin 2012⁵, met en évidence ces évolutions trimestrielles de l'emploi associatif jusqu'au 1^{er} trimestre 2012, ainsi que les disparités de situation selon les principaux secteurs d'activité.

⁵ Publications en ligne sur www.recherches-solidarites.org – Rubrique Etudes thématiques – page Vie associative

Tableau 7 – Glissement trimestriel de l'emploi, exprimé en pourcentage,
corrige des variations saisonnières

Secteur d'activité	T1-2010	T2-2010	T3-2010	T4-2010	T1-2011	T2-2011	T3-2011	T4-2011	T1-2012
Enseignement	0,9%	-0,2%	0,3%	-0,4%	-0,1%	-0,4%	-0,2%	-0,2%	-0,5%
Culture	1,8%	1,2%	0,4%	-2,8%	0,4%	-1,0%	-1,2%	-1,2%	-2,3%
Sport	1,4%	1,3%	2,1%	-1,6%	-0,6%	-0,7%	-0,9%	-0,3%	1,2%
Médicosocial	0,5%	0,7%	0,7%	0,1%	-0,2%	0,4%	0,3%	0,3%	0,6%
Santé	0,2%	0,5%	0,3%	-0,2%	0,6%	-0,4%	0,0%	0,2%	-0,1%
Social sans hébergement	0,0%	0,1%	0,5%	-0,9%	0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,1%	0,1%
<i>Dont aide à domicile</i>	-0,7%	-0,2%	0,3%	-1,6%	-0,5%	-0,7%	-0,5%	-0,7%	-0,4%
Total associations	0,4%	0,4%	0,5%	-0,7%	-0,1%	-0,3%	-0,2%	0,0%	0,0%

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. Lecture : L'emploi associatif dans le secteur de l'enseignement a baissé de 0,5% entre le 4ème trimestre 2011 et le 1er trimestre 2012. Il a augmenté de 1,2% dans le sport.

Lors du premier trimestre 2012, la stabilité générale de l'emploi associatif masque des différences fortes, notamment entre le secteur culturel qui a chuté de 2,3% et le secteur du sport qui a augmenté de 1,2%.

Sur une plus longue période, notamment depuis le dernier trimestre 2010, proportionnellement, le secteur de la culture a connu la plus forte baisse. Viennent ensuite le secteur sportif et celui de l'enseignement. Seuls, les secteurs de la santé et du domaine médicosocial enregistrent une évolution globalement positive, au cours de la période récente.

De son côté, le secteur social sans hébergement présente un retrait assez important, entre l'été 2010 et le début 2012. Ceci s'explique essentiellement par la chute du secteur de l'aide à domicile, représentant un tiers des salariés du secteur social sans hébergement, et qui a connu une baisse constante de ses effectifs, depuis le début de l'année 2010 (- 5% en deux ans).

Rendez-vous est donc donné à l'automne, lorsque les chiffres du deuxième trimestre 2012 seront disponibles et qu'ils seront publiés dans la X^{ème} édition de *La France associative en mouvement*, pour mieux interpréter les deux derniers trimestres marqués par une stabilisation de l'emploi associatif global. Marquent-ils la fin d'une période de repli et l'annonce d'une reprise ? Si oui, à quel rythme ? Et quid des secteurs en souffrance ?

UN SECTEUR DES FONDATIONS EN PLEIN DEVELOPPEMENT

Les fondations représentent 3% de l'emploi de l'économie sociale, les plaçant loin derrière les associations (77%). Pour autant, leur nombre en tant qu'employeurs augmente régulièrement, atteignant 1 220 en 2011 et engendrant une progression de 4,4% du nombre de leurs salariés.

Tableau 8 – Présentation des fondations (1)

	Régime agricole		Régime général		Total des fondations	
	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés
2011	28	328	1191	69 083	1 219	69 411
2010	30	289	1 122	66 186	1 152	66 475

Source : ACOSS-URSSAF – Traitement Recherches & Solidarités. (1) les chiffres sont ici présentés à l'unité près en raison des effectifs et doivent donc être lus en tenant compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Une trentaine de fondations relèvent du régime agricole. Elles sont en moyenne de plus petite taille que celles du régime général (12 salariés par association pour 57 d'après les données de l'ACOSS-URSSAF).

LE SECTEUR COOPERATIF

Il est approché selon la méthodologie indiquée dans l'annexe technique, en précisant que ce bilan ne comporte pas les filiales dont le statut juridique les classe en dehors du périmètre de l'économie sociale.

Tableau 9 – Présentation du secteur coopératif en 2011

	Régime agricole		Régime général		Total du secteur	
	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés
Coopératives agricoles	4 640	79 940	75	860	4 715	80 800
Coopératives de production	35	530	1 450	25 130	1 485	25 660
Coopératives de crédit	7 020	72 970	9 550	95 805	16 570	168 775
Coopératives de consommation	-	-	350	5 900	350	5 900
Coopératives artisanales	NC	NC	260	2 615	260	2 615
Coopératives commerciales	-	-	90	7 330	90	7 330
Autres coopératives	145	1 810	1 825	28 835	1 970	30 645
TOTAL COOPERATIVES	11 840	155 250	13 600	166 475	25 440	321 725

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S – NC : Données non communicables en respect du secret statistique

On compte plus de 25.000 établissements, à peu près équitablement répartis entre le régime agricole (60% de coopératives de crédit et 40% de coopératives agricoles) et le régime général (65% de coopératives de crédit).

De même, les 320.000 salariés se répartissent en une petite moitié sous régime agricole (48%), dont 80.000 dans les coopératives agricoles et 73.000 dans le domaine du crédit, et une petite majorité (52%) sous régime général, dont près de 96.000 dans le seul secteur du crédit.

L'emploi dans l'ensemble des coopératives s'est maintenu en 2011, affichant une augmentation de 0,3%. Il est resté stable dans les coopératives de crédit. Après une année 2010 de baisse pour les coopératives agricoles et les coopératives de production, le bilan 2011 est plus favorable avec un maintien des effectifs pour les premières et une augmentation de 1,2% pour les secondes.

Ont par ailleurs poursuivi leur progression, les coopératives artisanales (+ 1,5% en 2010 et + 3,1% en 2011)⁶ et les coopératives commerciales (+ 1,7% en 2010 et en 2011). S'agissant d'activités économiques soumises aux règles du marché, il est assez logique de constater une évolution 2010-2011 plus favorable, comme elle l'a été pour l'ensemble du secteur privé dans son ensemble (+ 1,1%).

⁶ Il est possible que cette augmentation s'explique, pour partie, par un regroupement d'artisans souhaitant faire face à l'arrivée dans leur secteur de nombreux auto-entrepreneurs.

LE SECTEUR MUTUALISTE

En 2010, ce secteur avait gagné des salariés dans le régime général (+ 2,5%) mais en avait perdu dans le régime agricole (- 1,1%). En 2011, il a accentué sa progression dans le premier (+ 4,9%) et s'est stabilisé dans le second (+ 0,2%). Le tableau suivant présente la répartition des composantes mutualistes.

Tableau 10 – Présentation du secteur mutualiste en 2011

	Régime agricole		Régime général		Total du secteur	
	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés
Sociétés d'assurances mutuelles	NC	NC	1 915	29 285	1 915	29 285
Assurance mutuelle agricole	100	15 645	NC	270	100	15 915
Mutuelles (de santé)	125	16 485	4 670	87 110	4 795	103 595
Autres organismes mutualistes	310	4 380	10	85	320	4 465
TOTAL MUTUELLES	535	36 510	6 595	116 750	7 130	153 260

Source : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S – NC Données non communicables en respect du secret statistique

Les mutuelles de santé représentent à elles seules les deux tiers des établissements et des emplois du secteur mutualiste. La croissance observée en 2010 (+ 3%) s'est ralentie en 2011 (+ 1,4%). Les autres organismes mutualistes ont vu leurs effectifs augmenter de 3,8%.

Les sociétés d'assurances mutuelles sont, elles, marquées par des mouvements importants liés à un changement de catégorie juridique d'une entreprise et de plusieurs centaines de ses établissements, répartis dans toute la France. Un passage entre 2008 et 2010 sous un statut de société anonyme les avait écartés du périmètre de l'économie sociale. En 2011, un retour sous le statut de société d'assurance mutuelle a replacé ces établissements et leurs quelque 2000 salariés dans le secteur mutualiste.

Cette observation au plus fin est une illustration des nombreuses restructurations que connaît le secteur depuis ces dernières années. Elle impose une grande prudence dans la comparaison des chiffres d'une année sur l'autre. Elle nous conduit, à ce titre, à focaliser l'attention sur l'évolution de l'emploi dans les seuls établissements employeurs présents aux cours des deux années consécutives 2010 et 2011. Ainsi, cette évolution correspond à une augmentation de 3,2% des effectifs salariés dans ces établissements mutualistes.

RECHERCHES & SOLIDARITES, un réseau d'experts au service de toutes les formes de solidarités.

Association sans but lucratif, R&S s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité intelligente par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs.

Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org.

R&S réalise également, en lien avec des partenaires de plus en plus nombreux (réseaux associatifs, services déconcentrés de l'Etat, conseils généraux, associations nationales...) des travaux spécifiques sur le bénévolat, la vie associative ou le don d'argent.

ANNEXE TECHNIQUE

Recherches & Solidarités dispose d'informations qui s'organisent géographiquement au plan national, régional et départemental.

Par ailleurs, et notamment pour ce qui concerne le secteur associatif, les informations disponibles permettent une observation en fonction des secteurs d'activité les plus fins, selon la nomenclature en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

Des approches territoriales et sectorielles peuvent ainsi être réalisées sur demande des acteurs, des observateurs et des chercheurs concernés.

○ Sources

Les données présentées ici sont issues de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS-URSSAF) et de la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA), avec lesquels l'équipe de Recherches & Solidarités coopère depuis 7 années.

Elles sont établies suivant les mêmes périmètres et les mêmes critères. Elles sont arrondies ici et ne sont pas publiées lorsqu'elles sont couvertes par le secret statistique.

○ Périmètre des 4 composantes

L'économie sociale rassemble quatre grandes familles d'établissements : les associations, les fondations, les coopératives et les mutuelles. Elles sont chacune ici délimitées par leur statut juridique.

Les associations tout particulièrement, les coopératives et mutuelles dans une moindre mesure, font l'objet d'une répartition par secteur d'activité. Celle-ci est basée sur la nomenclature d'activité française (NAF rév. 2), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2008⁷.

• Les associations employeurs retenues ici appartiennent aux catégories juridiques suivantes (codification INSEE) :

- les associations non déclarées : 9210
- les associations déclarées : 9220
- les associations d'utilité publique : 9230
- les associations de droit local : 9260
- les associations déclarées « entreprises d'insertion par l'économique » : 9221
- les associations intermédiaires : 9222

• Les fondations sont identifiées par le code juridique 9300

• Au sein des coopératives, on distingue par le code juridique, croisé parfois avec le code APE :

- les coopératives agricoles : coopératives d'utilisation de matériel agricole en commun (CUMA, 6316), sociétés coopératives agricoles (6317), unions de sociétés coopératives agricoles (6318), sociétés civiles d'intérêt collectif agricole (6532), sociétés d'intérêt collectifs agricoles (5432, 5532 et 5632).

- les coopératives de production : sociétés coopératives ouvrière de production et de crédit (5458, 5558, 5658)

- les coopératives de crédit : caisses locales de crédit mutuel (6595), caisses de crédit agricole mutuel (6596), caisses d'épargne et de prévoyance (6100), sociétés coopératives de banque populaire (5192), caisses de crédit maritime mutuel (5193), caisses de crédit mutuel (5194), associations coopératives inscrites (droit local Alsace Moselle, 5195), caisses d'épargne et de prévoyance à forme coopérative (5196) auxquels s'ajoutent les autres coopératives des catégories juridiques 5460, 5560, 5660 dont le code APE appartient aux divisions 64, 65 et 66 (services financiers et assurances) et les établissements de la catégorie juridique 5699, autres sociétés anonymes à directoire dont le code APE (ancienne NAF) est 651D (banques mutualistes) et 651E (caisses d'épargne)⁸.

- les coopératives de consommation : 5451, 5551, 5651, 6551

- les coopératives artisanales : 5453, 5553, 5653

- les coopératives commerciales : 5552 et 5652

- les autres coopératives : sociétés en nom collectif coopératives (5203), sociétés en commandite par action coopératives (5309), sociétés en commandite simple coopératives (5307), sociétés coopératives de construction (5443, 5543, 5643, 6543), sociétés coopératives d'intérêt maritime (5454, 5554, 5654, 6554), sociétés coopératives de transports (5455, 5555, 5655), sociétés unions de sociétés coopératives (5459, 5559, 5659), sociétés coopératives de production de HLM (5547, 5647), SA à participation ouvrière à directoire (5605), sociétés coopératives entre médecins (6558), autres sociétés civiles coopératives (6560) auxquels s'ajoutent les autres coopératives des catégories juridiques 5460, 5560, 5660 dont le code APE n'appartient pas aux divisions 64, 65 et 66.

• Les mutuelles regroupent les établissements des catégories juridiques suivantes :

- Sociétés d'assurance mutuelles : 6411
- Assurances mutuelles agricoles : 8250
- Mutuelles : 8210
- Autres organismes mutualistes : 8290

⁷ Cette nouvelle nomenclature comporte désormais 732 codes APE (activité principale exercée), composés de 4 chiffres et d'une lettre.

⁸ Pour ces établissements, la référence à l'ancienne nomenclature est indispensable, car désormais ils sont regroupés sous le code 6419Z « Autres intermédiations monétaires » qui comporte également des établissements qui n'appartiennent pas au champ de l'économie sociale.